

# **Note de cadrage du projet de préfiguration du groupe de travail sur les éco-matériaux et l'éco-construction**

## Introduction :

La proposition de créer un groupe de travail sur les thématiques des éco-matériaux et de l'éco-construction, résulte de la volonté des acteurs des territoires, de favoriser le développement de nouvelles dynamiques territoriales, en optimisant l'utilisation des ressources locales pour la réalisation de constructions durables, pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine. De nombreuses initiatives existent, aussi bien à l'échelon local qu'au niveau national : un groupe de travail a ainsi été créé par le MEDDTL<sup>1</sup> sur les matériaux biosourcés, dans le cadre duquel plusieurs enjeux ont déjà été identifiés et des axes de travail définis. De plus, les États généraux de l'industrie ont récemment fait émerger les objectifs de l'économie verte. **L'action du Réseau Rural Français se situe dans la dynamique de ces initiatives nationales**, il est donc important de définir quelle pourra être la valeur ajoutée des activités du réseau rural français sur ces thématiques.

La volonté du Réseau Rural Français de travailler sur ces thématiques découle également d'un double constat : d'une part on observe la multiplication d'initiatives et l'émergence de filières à l'échelon local, et d'autre part, l'existence de freins au développement de ces projets. **L'intérêt du groupe de travail réside dans sa capacité à la fois, d'identifier les projets et expériences intéressantes à valoriser, et de mettre à disposition des acteurs locaux, les outils et méthodologies nécessaires pour surmonter les obstacles rencontrés.**

Il est également nécessaire de rappeler que la démarche engagée par le réseau rural français est partenariale : les thématiques, les axes de travail ainsi que le fonctionnement général de ce groupe doivent être l'objet d'une co-construction de la part des membres du groupe. De nombreuses structures ont mené des travaux sur ces thématiques : **il est désormais essentiel de réfléchir à la complémentarité entre ces travaux et ceux qui seront menés dans le cadre du Réseau Rural Français**

## Quels sont les problématiques à aborder dans le cadre du groupe de travail «éco-matériaux et éco-construction » ?

Les acteurs présents lors de la réunion de préfiguration du groupe de travail sur les éco-matériaux et l'éco-construction ont soulevé de nombreux enjeux. Néanmoins, plusieurs acteurs présents ont évoqué le fait que certaines problématiques, comme la structuration des filières (définition des règles de l'art), ne semblent pas être dans le champ d'actions de ce groupe de travail.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement

Il sera donc notamment important d'approfondir les questions liées à :

- ✓ **La formation** : une méconnaissance des éco-matériaux et de leur utilisation est encore prégnante au sein des cursus de formation mais également parmi d'autres acteurs (comme les collectivités locales ou les architectes). Assurer une meilleure formation est essentielle à la fois pour permettre la transmission des savoir-faire artisanaux et une meilleure connaissance des enjeux liés aux éco-matériaux.
- ✓ **L'accompagnement** : il semble que les porteurs de projets manquent parfois d'outils pour mener à bien leur action. Par exemple, améliorer la connaissance des normes et régulations, ou encore des outils financiers disponibles, sans pour autant vouloir les modifier, pourrait aider les structures dans la mise en œuvre de leurs projets.
- ✓ **La structuration de l'offre** : faire émerger une offre stable est nécessaire pour affirmer le rôle des filières et assurer ses débouchés. Plusieurs freins, comme la concurrence entre l'usage des ressources ou la taille des exploitations, ont déjà été identifiés : il sera intéressant d'étudier quels sont les leviers sur lesquels travailler pour lever les obstacles existants.
- ✓ **La gouvernance** : il sera également indispensable de travailler sur les synergies entre les acteurs (producteurs, artisans, entreprises, collectivités architectes etc.) et sur les liens à développer. En effet, la création de dynamiques (en étudiant ce qui fonctionne et en évaluant pourquoi) peut permettre aux filières éco-matériaux d'accroître leur activité.
- ✓ **Préserver le patrimoine** : en promouvant les éco-matériaux, il s'agit non seulement d'une valorisation des ressources locales, mais également celle du patrimoine d'hier et de demain. Il sera donc intéressant d'aborder la problématique de l'intégration des éco-matériaux dans ce patrimoine.

### **Quels sont les axes de travail à approfondir dans le cadre du groupe de travail « éco-matériaux et éco-construction » ?**

Face à la multitude des problématiques abordées, il semble intéressant de se focaliser sur les axes de travail suivants :

- ✓ **L'amélioration de la connaissance** : afin d'encourager le développement de projets et la structuration de l'offre, il sera essentiel de mieux connaître les outils (techniques et financiers) disponibles. Cet axe de travail est complémentaire de la transmission de cette connaissance : il est en effet important de sensibiliser les différents acteurs aux enjeux des éco-matériaux et de l'éco-construction.

- ✓ **Un état des lieux** sur les financements mobilisables, les différentes mesures de défiscalisation, les partenariats publics privés, et sur la possible mobilisation de l'épargne, apparaît à ce stade comme nécessaire.
  
- ✓ **Le développement d'une expertise** : les acteurs présents au sein du groupe de travail peuvent aider à l'émergence d'un « pôle d'expertise » qui permettrait de soutenir les porteurs de projets. Cette expertise, assurée à l'aide d'une grille d'analyse d'entrée « locale », serait une réponse potentielle pour diminuer les risques inhérents à l'activité des structures impliquées. Ce « pôle d'experts » pourrait, dans un premier temps, venir en appui à des projets portés par des Groupements d'action locale (GAL) et des Pôles d'excellence rurale (PER). En résulteront des outils et méthodes transférables à d'autres porteurs de projets.
  
- ✓ **La mutualisation des connaissances** : en lien avec les deux précédents axes de travail mentionnés, il semble essentiel d'améliorer la circulation de l'information quant aux initiatives en cours. Un échange entre les différentes filières et entre les différents acteurs sur les expériences menées (et concernant les enjeux cités ci-dessus) serait bénéfique à la fois pour valoriser les actions en cours et assurer le transfert des connaissances.